



Intérêts sur un fond de garantie?

Par **JacquelineB**, le **15/10/2010** à **17:56**

Bonjour,

Besoin d'un conseil urgent... je compte sur les internautes et Avocats !

ma fille à subit une agression grave en 2003. la personne a fait 5 ans de prison ferme.

Le condamné n'était pas solvable, donc l'argent viendra du tribunal. on appelle ça: un fond de garantie.

le jugement c'est terminé officiellement en 2006. les dommages et intérêts seront enfin versés à ma fille le 8 novembre 2010, donc bientôt.

Ma question est:

De 2006 à 2010, a t'elle droit à des dommages et intérêts sur un fond de garantie?

mon avocate me dit que non.

Merci a tous, je reste active à la réponse a ma question.

Mme B.